

## Le Japon s'engage à soutenir l'UNICEF dans la lutte contre les épidémies au Burundi

UNICEF, le 22 décembre 2023 Communiqué de presse Le Japon s'engage à soutenir l'UNICEF Burundi dans la préparation et la réponse à l'épidémie au Burundi L'UNICEF est profondément reconnaissant pour le généreux soutien du Gouvernement du Japon, qui intervient à un moment critique pour les enfants au Burundi. Le Gouvernement du Japon a annoncé son soutien au programme du Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF) en réponse aux épidémies mortelles, avec un montant de 791 000 dollars américains.

Ce projet vise à : i) interrompre la transmission de l'épidémie de choléra en cours et prévenir les épidémies plus importantes grâce à la fourniture de services WASH (Eau Hygène et Assainissement en anglais) et de santé ; ii) répondre à l'épidémie actuelle de rougeole, réduisant ainsi le risque pour les enfants ; iii) atténuer globalement le risque d'épidémies. Les conditions épidémiques au Burundi se sont détériorées suite aux intenses précipitations d'avril 2023. Face à cette urgence humanitaire, où la population est durement touchée par les épidémies, l'appui financier du Japon à l'UNICEF a été promptement validé par le parlement japonais, dans le but de faire face aux impératifs humanitaires pressants. "Nous sommes profondément reconnaissants pour le généreux soutien du Gouvernement du Japon, qui intervient à un moment critique pour les enfants au Burundi. Ce financement renforcera considérablement la capacité de l'UNICEF à répondre aux épidémies mortelles et à s'y préparer, en nous assurant que les enfants les plus vulnérables reçoivent les soins urgents et la protection dont ils ont besoin. Nos efforts, en étroite collaboration avec l'OMS, l'OIM et le Gouvernement du Burundi, visent non seulement à faire face aux épidémies de santé immédiates, mais aussi à renforcer la résilience contre les chocs ou urgences futurs. L'engagement du Japon est un témoignage de la force de la solidarité mondiale et d'un engagement partagé pour protéger les droits et le bien-être des enfants en toutes circonstances", déclare France Bégin, Représentante de l'UNICEF au Burundi. L'Ambassade du Japon se réjouit de contribuer à la réponse aux besoins urgents des personnes déplacées ; travers son soutien à l'UNICEF, pour apporter une réponse aux besoins pressants de ces individus. L'aide apportée par le Japon s'inscrit dans le cadre du concept de "Sécurité humaine dans la nouvelle ère", un principe clé de la Charte de Coopération pour le Développement du Japon soulignant en particulier la "coopération centrée sur l'homme" et la "solidarité". À cet égard, la collaboration avec l'UNICEF pour répondre aux besoins de ces populations vulnérables incarne le concept de solidarité. Le Japon est très reconnaissant des initiatives prises par le gouvernement du Burundi et l'UNICEF pour faire face aux défis, et le Japon reste engagé à soutenir de telles initiatives.